

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors le 22 Octobre

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 19 octobre

L'ordre du jour appelle le projet portant fixation du budget général de l'exercice 1892.

M. Armand Portalu estime que le maximum de la faculté imposable de la France est aujourd'hui atteint.

La laïcisation de l'enseignement primaire entraîne pour le budget des charges écrasantes. (Réclamations à gauche).

Il y aurait lieu de diminuer le personnel des ministères du commerce et de l'agriculture, le personnel colonial et surtout celui du ministère des travaux publics. On pourrait ainsi économiser 50 millions. (Très bien ! sur divers bancs).

M. Deschanel répond aux assertions de M. Portalu, qui, dit-il, semble avoir oublié que la situation financière de la France s'améliore de jour en jour.

Petit à petit les budgets extraordinaires ont été supprimés.

Il reste beaucoup à faire néanmoins, car la France emprunte actuellement encore 100 millions par an. Il faut cesser non seulement d'emprunter, mais encore doter largement la Caisse d'amortissement.

Il faut que le Parlement renonce à prendre l'initiative de la création des dépenses nouvelles. Cette initiative ne devrait appartenir qu'au gouvernement.

Il importerait également de faire disparaître tous les budgets annexes en les incorporant au budget général.

M. Poincaré expose qu'elle a été l'œuvre de la commission : 42 millions d'économies.

M. Castelin dépose une demande d'interpellation au ministre des travaux publics sur les accidents de chemin de fer.

M. Lasserre, député de Tarn-et-Garonne, a déposé l'amendement suivant au budget des travaux publics :

« Elever de 5,000 fr. les frais généraux de service du contrôle et de la surveillance des chemins de fer concédés, en vue de permettre à M. le Ministre d'assurer le service de l'inspection, dans les gares de chemin de fer, des boîtes et appareils de secours. »

Séance du 20 octobre

M. Floquet, annonce qu'il a reçu de M. Leveillé une demande d'interpellation relative à une circulaire du directeur des postes concernant le traitement des facteurs malades.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT 61

SANS FEU NI LIEU

ROMAN D'UNE ALSACIENNE

DEUXIÈME PARTIE
A PARIS

XIV
DÉSÉPOIR

Il se dirigea vers un tube acoustique suspendu au mur, et adaptant ses lèvres à l'orifice de l'appareil :

— La clef de l'escalier ! cria-t-il.

Il approcha ensuite le cornet de son oreille pour écouter une réponse que Rosa ne put entendre.

— Cette clef va m'être apportée dans cinq minutes, reprit-il, mon gérant est occupé en ce moment et ne peut se déranger ; voulez-vous me faire l'honneur de vous reposer ici en attendant ?

La jeune fille se sentit envahir par un commencement d'inquiétude.

— C'est inutile, Monsieur, fit-elle un peu sèchement, je suis désolée de vous causer tant d'ennuis, et décidément je vais redescendre cet escalier et gagner la rue par la brasserie...

— Oh ! Mademoiselle !... interrompit-il, je ne souffrirais pas...

M. Jules Roche, ministre du commerce, demande que la discussion de cette interpellation soit renvoyée à l'époque où l'on discutera le budget des postes et malgré l'insistance de M. Leveillé pour un débat immédiat, la Chambre se prononce en faveur du renvoi.

Après la prise en considération d'une proposition de M. Barodet, ayant pour but de réaliser progressivement la diffusion et la transformation de la propriété, l'amortissement de la dette publique, la diminution des impôts et l'extinction du paupérisme par la suppression de l'hérédité en ligne collatérale, on reprend la discussion générale du budget.

Discussion générale du budget

M. Boudenoot, parle pendant une heure au milieu du bruit assourdissant des conversations générales dominant sa voix d'une façon ininterrompue.

Vers la fin du discours, cependant, les causeurs veulent bien permettre qu'on entende l'orateur. On l'applaudit quand il descend de la tribune, après avoir résumé sa politique financière en disant qu'il ne faut pas laisser le gouvernement appliquer les excédents à des dépenses nouvelles, mais les employer à réduire et à amortir la dette publique.

M. Piou, signale deux défauts capitaux dans le projet de budget de 1892 : l'évaluation exagérée des recettes et l'accroissement considérable des dépenses hors budget.

Où allons-nous, dit l'orateur, avec des économies de ce genre-là ?

Entrant dans le détail des économies réalisables sur le personnel de notre administration compliquée et surannée, l'orateur rappelle que dans la discussion devant la commission du budget aucun ministre n'a voulu accepter de réduction.

Le garde des sceaux n'a pas voulu consentir à la diminution du personnel de la justice, bien que certains tribunaux n'aient pas plus de dix-huit causes à juger annuellement.

Le ministre de l'intérieur a invoqué Montesquieu pour conserver les conseils de préfecture, juridiction complètement inutile ; et ainsi de suite dans tous les autres départements ministériels.

M. Piou a terminé son discours en exprimant le regret que la majorité qui aurait pu attacher son nom à une grande œuvre de restauration financière se soit contentée d'une politique pouvant se résumer dans ces trois mots : « Emprunter, dépenser et grever. »

M. Godefroy Cavaignac, rapporteur général du budget, répond en défendant la politique et la gestion financière du gouvernement.

Et avant qu'elle se fût retournée, il se précipita vers la trappe restée ouverte, et, l'ayant rapidement baissée, se campa dessus.

Rosa pâlit en voyant que la retraite lui était coupée, mais elle ne manifesta son trouble par aucun mot. Il crut l'avoir décidée à rester un instant de bonne volonté.

— Mademoiselle, reprit-il d'une voix suppliante, il faut pourtant que je vous parle !

— Je subirai cet entretien forcé, dit-elle avec dignité.

— Vous devez me haïr, n'est-ce pas ?
— La haine est un sentiment que je ne connais pas.

— Admettons que vous ne me haïssez pas, mais comme vous ne m'aimez pas, c'est donc du mépris que je vous inspire...

— Il ne dépend pas de moi de vous aimer, mais il dépend de vous que je vous méprise ; pour le moment, je me contente de vous plaindre !

— Vous le prenez sur un ton bien dédaigneux pour une servante de brasserie !

— Est-ce pour me dire des choses semblables que vous m'avez attirée ici ?

— Non... j'ai tort... mon intention n'était pas de vous offenser, mais vous me poussez à bout par votre froideur, votre cruauté !

— Moi, cruelle ?...

— Assurément ! Tenez, je vais vous dire la vérité : ma première idée, en vous retrouvant, a été de vous faire payer en un instant tout ce que j'ai souffert à cause de vous... et puis, à votre seul aspect, ma colère est tombée tout à coup. Je ne me rappelle pas ce que j'avais projeté, je ne me rappelle que ceci : Je vous aime comme un fou !

SÉNAT

Séance du 19 octobre

Le sort désigne le Rhône pour élire un sénateur en remplacement de M. Testelin, inamovible, décédé.

Les élections de MM. de La Berge (Loire), Jouffraut (Deux-Sèvres), Brunet (Indre), général Japy (Belfort), sont validées.

M. le Président annonce qu'il a reçu de M. Griffé une demande d'interpellation au sujet de la prorogation des tarifs de pénétration en faveur des vins d'Espagne.

M. Griffé déclare qu'il a reçu pleine satisfaction, le gouvernement ayant résolu de ne pas proroger ces tarifs, établis au détriment de nos vins du Midi.

M. Isaac dépose, au nom de la commission générale des douanes, son rapport sur les sucres et mélasses.

La discussion de la proposition tendant à imputer la détention préventive sur la durée des peines prononcées est ajournée.

Sur la demande de M. Etienne, sous-secrétaire d'Etat des Colonies, le Sénat renvoie, après le débat du tarif douanier, la discussion de la proposition modifiant l'organisation coloniale.

INFORMATIONS

Conseil des ministres

Les ministres se sont réunis mardi, à l'Élysée, sous la présidence de M. Carnot.

M. Bourgeois a fait signer un décret aux termes duquel M. Henry Roujon, chef de bureau du cabinet du ministre de l'instruction publique, est nommé directeur des beaux-arts en remplacement de M. Larroumet.

M. Faillières, ministre de la justice et des cultes, a ensuite communiqué à ses collègues et a présenté à la signature du président de la République un projet de loi sur le casier judiciaire, qui sera déposé au Sénat.

Le conseil s'est longuement entretenu de la situation en Indo-Chine et au Tonkin, en vue de l'établissement du budget des colonies et d'une proposition à soumettre à la Chambre. Actuellement, on sait que la contribution de la métropole pour le Tonkin est de 10 millions et pour la Cochinchine de 8 millions. Le gouvernement, sans prendre les chiffres mêmes de M. Lanessan, croit néanmoins nécessaire d'entrer dans cette voie : réduire d'un million la subvention payée par la Cochinchine et relever à 6 millions celle de la

— Encore ! dit-elle en jouant l'ironie, vous m'avez déjà fait cet aveu une première fois au Hohwald, une seconde à Remiremont ; faut-il que je vous répète mes réponses d'alors !

Très vexé, il eut un revirement soudain.

— Pardonnez-moi, la belle, mais la situation n'est plus la même, ni pour vous ni pour moi.

Il prononça ces paroles cavalières d'un ton si blessant que la jeune fille sentit le rouge lui monter au front.

— Ouvrez-moi cette trappe, ordonna-t-elle, et laissez-moi partir à l'instant.

Il se mit à ricaner.

— Ah çà ! me prenez-vous pour un imbécile ?

Je vous ai offert de vous épouser alors que, sans que vous fussiez un parti brillant, une union avec vous était encore possible ! Mais, me croyez-vous assez bête pour épouser une verreuse ? Alors donc !... quand on accepte d'exercer ce métier-là, on ne se montre pas si farouche !... et quand un jeune homme bien fait de sa personne, distingué, riche et de bonne famille comme moi, offre à une malheureuse comme vous une existence agréable en échange d'un peu d'affection, je vous demande pour qui est l'avantage dans une convention de cette espèce ?

— Qui vous a permis de me traiter ainsi ? s'écria-t-elle toute tremblante.

— Je n'ai besoin de la permission de personne pour faire ce qui me convient, dit-il très animé.

Et il fit un pas vers elle, cherchant à la saisir par la taille.

— Lâche ! cria-t-elle en lui échappant avec agilité.

métropole de sorte que le Tonkin recevrait en totalité 23 millions. Ce supplément serait destiné à couvrir les frais d'armement de douze nouvelles canonnières (ce qui porterait à dix-huit le nombre de ces bâtiments armés) et à incorporer 3,000 hommes des milices dans les régiments des tirailleurs annamites. De la sorte, en dehors de 7,500 hommes de troupes européennes, il y aurait au Tonkin 9,000 hommes de troupes indigènes, soit en tout 19,500 hommes.

En ce qui concerne l'armement des canonnières et l'incorporation des milices, M. de Lanessan a déjà procédé à la réalisation de ces mesures.

Arrestation d'un espion

Un agrégé de l'Université allemande, voyageant en Corse, vient d'être arrêté à Ajaccio, sous l'inculpation d'espionnage.

Une enquête a été aussitôt ouverte par l'autorité militaire.

L'exposition de Moscou

L'exposition a fermé ses portes lundi. A cette occasion, un banquet a réuni les principaux organisateurs. M. de Kergrader, consul de France, était au nombre des convives.

La presse russe est unanime à conseiller l'établissement d'un entrepôt permanent de marchandises françaises à Moscou.

L'affaire Fouroux

On assure que la peine à cinq ans de réclusion prononcée contre M. Fouroux, ancien maire de Toulon, par la cour d'assises du Var, au commencement de janvier dernier sera commuée prochainement par le président de la République en celle de cinq années de prison simple.

L'ex-maire de Toulon est toujours détenu à la prison de Draguignan.

On sait qu'après le procès de cour d'assises à la suite duquel M^{me} de Jonquières, née de Chincourt, fut condamnée à deux ans de prison par le jury de Draguignan, le lieutenant de vaisseau de Jonquières demanda et obtint le divorce contre sa femme.

On assure que celle-ci, qui vient de quitter la prison de Nice, serait également rentrée en grâce auprès de son mari, et que le divorce n'aurait plus pour eux qu'un caractère purement officiel.

Les Russes en Chine

Suivant une information de Pékin, un fonctionnaire chinois, nommé Chang, qui se trouvait sur la frontière, a rencontré une expédition russe qui descendait du plateau d'Alaï, près de Mourghabi, ville située sur les bords de la rivière

Il la poursuivit, furieux. D'un bond elle fut à la fenêtre qu'elle ouvrit toute grande après avoir arraché les rideaux épais.

— Un pas de plus, dit-elle résolument, et je me précipite dans la cour.

Il recula, pris de peur.

— Si vous ne voulez pas que j'appelle au secours ajouta-t-elle, fournissez-moi sur-le-champ le moyen de partir d'ici.

Il tira de sa poche la clef de la porte qu'il savait parfaitement y trouver, et murmura :

— Pas de scandale, allons !... je vais vous ouvrir...

Elle passa devant lui, sans daigner le regarder, et descendit rapidement l'escalier qui menait à la porte-cochère de la maison.

Quand elle fut dans la rue, comme elle suffoquait, elle s'arrêta une seconde pour aspirer un peu d'air frais ; puis, elle se mit à marcher droit devant elle, au hasard, cherchant à retrouver un peu de lucidité pour envisager froidement sa situation.

Elle n'avait plus rien au monde, pas même de quoi vivre ce jour-là, car elle avait vite dépensé le peu d'argent accepté en sortant du Vésinet.

La malle contenant ses effets était restée dans la cité des Batignolles en nantissement du terme qu'elle n'avait pu acquitter. Elle ne possédait donc plus que les très modestes vêtements qu'elle portait et ne savait pas même où coucher le soir.

Dans le petit nombre de personnes qu'elle connaissait à Paris, elle ne pouvait demander aide et protection à aucune. Tant qu'elle ne serait pas réhabilitée aux yeux de Mme Reuter, elle n'osait

Mourghab, à une petite distance où elle se jette dans l'Aksou, autrement dit Haut-Oxus.

Chang protesta au nom de son gouvernement contre l'entrée d'une expédition russe sur le territoire chinois. Néanmoins, les Russes se trouvant en nombre très supérieur aux Chinois, ne tinrent aucun compte des protestations de Chang. Ils continuèrent à avancer, mais bientôt après, ils se fractionnèrent en deux sections dont l'une se dirigea sur le Pamir-Anithun, et l'autre sur le Grand-Pamir.

République Argentine

Une dépêche de Buenos-Ayres annonce que la situation politique est devenue critique, à la suite de la retraite du général Mitre, et du manifeste du général Roca, annonçant qu'il se retire de la vie politique. La démission des ministres Costa et Carballido a suivi le manifeste du général Roca. Le bruit court que les autres ministres démissionneront aussi. On craint une émeute. Le gouvernement a pris des mesures de précaution; le Sénat a tenu une séance secrète, qui aurait été très agitée.

Allemagne

Le Docteur Koch, de Berlin, a fait annoncer par les journaux qu'il est à la veille de publier le résultat de nouvelles observations faites par lui sur un spécifique destiné à combattre la tuberculose.

Belgique

Le Précurseur, au sujet des négociations entre l'Allemagne et la Belgique pour la conclusion du traité de commerce, dit que des réductions très sensibles ont été accordées par l'Allemagne, mais que, depuis quelques jours, les négociations, sans être rompues, ne sont plus aussi actives, Berlin exigeant la libre entrée de ses produits agricoles.

M. Bernaert n'a pas osé prendre la responsabilité d'une telle décision. Il ne peut pas signer un pareil engagement et c'est ce qui fait que Berlin n'est plus aussi pressé. L'Allemagne fait de la libre entrée des produits agricoles allemands une condition sine qua non.

CHRONIQUE LOCALE ET REGIONALE

M. LARROUMET

La distribution des prix aux élèves de l'Orphelinat des Arts a eu lieu mercredi dernier, à trois heures, sous la présidence de notre compatriote M. Gustave Larroumet.

Sur l'estrade d'honneur avaient pris place Mmes Marie Laurent, présidente de l'Œuvre, Mauri, Doche, Louise Abbéma, Roswell, etc. Après un discours, dans lequel M. Larroumet a défini le caractère de l'Orphelinat et rendu un juste hommage au dévouement des dames patronesses de l'œuvre, il a été procédé à la distribution des récompenses.

LE SUCCESSEUR DE M. LARROUMET

M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique, a fait signer hier, à M. Carnot, un décret nommant directeur des Beaux-Arts, en remplacement de M. Larroumet, M. Henri Roujon.

Chef de bureau au cabinet du ministre, M.

même pas reparaitre dans les environs de l'hôtel Kléber, et elle restait toujours sans nouvelles de Mme Stemmlé, enfin il lui fallait perdre l'espoir de retrouver la vieille balayeuse de la rue de Meaux.

L'adresse de Gobeux lui était inconnue et, d'ailleurs le pauvre diable était aussi misérable qu'elle et ne pouvait lui être d'aucun secours.

Elle marcha d'un pas rapide sans savoir où elle allait, uniquement pour tromper son désespoir pendant deux, trois, quatre heures... Le temps s'écoulait sans qu'elle s'en aperçût et sans qu'elle sentit la fatigue qui l'envahissait peu à peu.

La nuit la trouva sur un banc de l'avenue de Ségur où elle s'était enfin laissée tomber, le cerveau vide, les membres brisés. Elle n'avait plus la force de penser.

Tout à coup, elle entendit un sanglot derrière elle. Elle se retourna et vit un homme, assis sur le même banc qu'elle, mais dans le sens opposé, car elle avait la figure tournée du côté des maisons tandis qu'il faisait face à la chaussée. Une voiture passa dont la lanterne éclaira d'une lueur fugitive cet homme qui pleurait à chaudes larmes, la tête dans ses mains.

— Monsieur Loëb ! s'écria-t-elle ?

En effet, c'était bien le vieux forgeron. Il se redressa et la reconnut :

— Qu'avez-vous donc, demanda-t-elle effrayée.

— Mon neveu Simon est mort ! répondit-il d'une voix rude.

— Mort là-bas, au Tonkin ?

— Oui, j'en ai eu aujourd'hui la nouvelle officielle au ministère; il a été massacré dans un guet-apens, et toute sa compagnie avec lui.

— Ciel ! que me dites-vous là ! Michel est mort

Henri Roujon a fait toute sa carrière à l'instruction publique, où il est entré en 1876. C'est à la fois un fonctionnaire et un lettré, un administrateur et un artiste.

Nous faisons des vœux pour que ce poste important, qu'occupait avec tant de distinction et de compétence notre éminent compatriote, M. Larroumet, n'ait pas à souffrir du changement de titulaire.

NÉCROLOGIE

On annonce la mort, à Lons-le-Saulnier (Jura), de M. Molinier, directeur de l'enregistrement.

M. Molinier avait épousé une fille de M. Laur, vétérinaire à Cahors.

CONCOURS LITTÉRAIRE

La Revue de la littérature moderne ouvre son grand concours annuel de 1891, poésie et prose, du 1^{er} au 30 novembre 1891.

Les premiers prix consistent en une prime en espèces et en palmes de vermeil, d'argent, de bronze et en mentions.

Le lauréat reçoit en outre, gratuitement, 100 exemplaires d'un tirage spécial de luxe de la pièce couronnée.

Demander le programme, avec un timbre pour la réponse, à M. Auguste Chauvigné, directeur, rue de la Grande-Chaumière, 4, à Paris.

RÉUNION PUBLIQUE AU THÉÂTRE

Le Comité central de la Fédération des Travailleurs de Cahors convie ses camarades et les citoyens de la ville à la réunion publique qui se tiendra samedi soir à la salle du théâtre, à 8 heures.

Objet de la Réunion : le comité rendra compte de son mandat.

LES FACTEURS MALADES

M. Jules Roche, ministre du commerce, va demander pour 1891 aux Chambres, à l'occasion du prochain cahier de crédits supplémentaires un crédit de 100,000 francs destiné à dédommager les facteurs des postes et télégraphes qui, malades, doivent contribuer par un prélèvement opéré sur leur traitement au paiement de leurs remplaçants.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT

Séance du 12 octobre 1891

Présidence de M. de Laroussilhe, directeur semestriel

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Secrétaire général dépose les publications reçues.

MM. Forestié, de Valon et Mayac, proposés comme membres correspondants à la précédente séance, sont élus à l'unanimité.

M. l'abbé Gary demande que la commission du Bulletin se réunisse aussitôt que possible pour arrêter les matières à insérer au troisième fascicule (année 1891).

Il est décidé que cette commission se réunira le jeudi 15 octobre courant.

M. l'abbé Gary donne lecture de deux cantiques patois, appartenant toujours à la collection de l'abbé Tréneule : 1^o « Sentimen del pecodou counbertit » ; 2^o « Lou pecodou counbertit ou l'acte de countryou ».

Le Président, DE LAROUSSILHE. Le Secrétaire, J. BLANC.

également, en ce cas !

— Pauvre fille, murmura le vieux, je ne me rappelais plus qu'elle avait aussi quelqu'un dans ce maudit pays.

Il fit trêve à sa douleur et tenta de la consoler.

— Il ne faut pas vous désoler ainsi, lui dit-il, s'il est malheureusement probable que votre cousin a trouvé la mort en même temps que mon neveu, ce n'est pas tout à fait certain et il doit vous rester quelque espoir...

Elle comprit qu'il parlait ainsi sans croire lui-même à ce qu'il lui disait, et comme il se mettait de nouveau à pleurer, elle se pencha vers lui et murmura d'une voix navrante :

— Vous êtes heureux d'avoir encore des larmes, j'en ai tant versé qu'il ne m'en reste plus !

Il lui serra silencieusement la main, et pendant quelques minutes, ces deux déchirements restèrent muets.

Il se leva enfin, disant qu'il fallait pourtant se décider à rentrer chacun chez soi. Elle se leva également, l'imitant d'un mouvement machinal.

Je retourne à Grenelle, lui dit-il, et vous ? Vous êtes sans doute toujours chez le général Douvrillé ?

Le pauvre vieux ne savait rien de la triste aventure de la jeune fille. Elle n'eut pas le courage de la lui apprendre et fit semblant de ne pas avoir entendu sa question.

— Adieu ! fit-elle en le quittant, je rentre chez moi.

Hélas ! elle n'avait pas de chez elle ! Depuis que l'idée de la mort de Michel était entrée dans son esprit elle avait eu subitement le souvenir vague d'avoir traversé un pont dans la jour-

LE CHAMPION DU LOT

Encore un succès pour le champion du Lot. Dimanche, à la fête vélocipédique de Caussade, M. Sirven a gagné le premier prix de la troisième course (consolation), en distançant de beaucoup ses concurrents.

Par suite d'un accident survenu à son pneumatique, M. Sirven n'avait pu prendre part aux autres courses.

Duravel

Voici le programme de la course de vélocipèdes qui aura lieu à Duravel, le dimanche 25 octobre 1891.

1^{re} course cantonale : 25 fr. (prix offert par le maire de Duravel). — 1^{er} prix, 12 fr. ; 2^e, 8 fr. ; 3^e, 5 fr.

2^e course régionale (bicycles) : 80 fr. 1^{er} prix, 35 fr. ; 2^e, 25 fr. ; 3^e, 15 fr. ; 4^e, 5 fr.

3^e course départementale (bicycles) : 15 fr. 1^{er} prix, 10 fr. ; 2^e, 5 fr. ; 3^e, vieux Duravel.

4^e course régionale (tricycles) : 45 fr. 1^{er} prix, 20 fr. ; 2^e, 15 ; 3^e, 10 fr.

5^e course d'honneur (handicap), obligatoire pour tous les coureurs classés : 1^{er} prix, 10 fr. ; 2^e, 1 bouteille Duravel.

Aucune réduction ne sera faite sur les prix en espèces.

Les courses auront lieu à 3 heures du soir.

Nadillac

Un vol de 2 hectolitres de noix a été commis dans la nuit du 13 au 14 courant, au préjudice du nommé Besse Jean, propriétaire à Nadillac.

La gendarmerie de Sabadel fait une enquête.

Cézac

Le 15 courant, la nommée Contios Marie, meunière à Cézac, était montée sur une charrette chargée de sacs de blé. Son frère s'étant absenté un moment, le cheval partit. Elle voulut sauter à terre pour l'arrêter, mais ses jupes s'étant accrochées à la charrette elle tomba si malheureusement que la roue lui laboura tout le côté gauche et lui fit des blessures qui, quoique graves, ne mettent pas ses jours en danger.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fête de la Toussaint

Extension de la durée des Billets aller et retour

A l'occasion de la Fête de la Toussaint les billets aller et retour, réduits de 25 0/0, qui auront été délivrés aux conditions du tarif spécial A n° 9, du vendredi 30 octobre inclus au lundi 2 novembre inclus seront valables pour le retour, jusqu'aux derniers trains du mardi 3 novembre.

Les billets de même nature délivrés de ou pour Paris conserveront la durée de validité déterminée par ledit tarif lorsqu'elle expirera après le 3 novembre.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME du 25 OCTOBRE

de 4 heures à 5 heures du soir

(Allées Fénélon)

Le chasseur alpin (marche)	Sellenick.
Les dragons de Villars (fantaisie)	Maillard.
La vie parisienne (valse)	Offenbach.
Emma Livry (polka pour clarinette)	Pironelle.
Exécutée par M. Louis, sous-chef	Lecoq.
La petite mariée (quadrille)	

née. Elle se sentit invinciblement attirée vers l'endroit où elle avait vu couler la Seine. D'un pas automatique, elle reprit le chemin de la rivière. Elle arriva sur le quai, près de l'Esplanade des Invalides.

Le murmure de l'eau semblait l'appeler. Elle se pencha sur le parapet et admira le cours tranquille de la Seine argentée par les rayons de la lune. Dans le lointain, la cloche d'une église sonna tristement. Rosa crut entendre le glas funèbre qui annonçait les obsèques de Michel.

— O mon bien-aimé, murmura-t-elle, je vais te rejoindre.

Elle marcha vers l'escalier qui conduit à la berge en se disant :

Je ne regrette rien sur la terre et nul ne me regrettera... je puis mourir.

Et elle mit le pied sur la première marche de l'escalier. A ce moment, un homme passa en titubant à deux pas d'elle,

C'était un marchand de journaux ambulants, à moitié ivre et qui criait à plein gosier, sans s'apercevoir qu'il suivait une voie absolument déserte à ce moment :

— Demandez le journal du soir, les dernières nouvelles du Tonkin... les prouesses du sergent Herz !...

Rosa eut un tressaillement. Elle fouilla dans sa poche où il lui restait encore un sou.

D'un mouvement fébrile, elle tendit la pièce au crieur, et lui arracha, plutôt qu'elle ne lui prit, un journal des mains, puis elle courut se placer sous un bec de gaz et se mit à lire avec avidité.

Michel avait eu le bonheur d'échapper au massacre de sa compagnie avec quelques rares ca-

VITICULTURE

Conférence viticole dans le Lot

RECONSTITUTION DU VIGNOBLE

Nous recevons le compte rendu ci-après de la conférence faite à Souillac, le 27 septembre, par M. Félix Sahut, président de la Société d'horticulture et d'histoire naturelle de l'Hérault :

Le 27 septembre, à 4 heures du soir, un public nombreux composé d'exposants et de curieux s'est introduit dans la salle du théâtre, à la mairie de Souillac, sous la présidence de M. Gaby, adjoint, ayant à ses côtés M. Lascoux, président du Comité d'organisation et organisateur du Congrès ; MM. de Nucé et Claret, assesseurs, et M. le marquis de Cardaillac, pris comme rapporteur, pour entendre une conférence viticole que devait faire M. Félix Sahut.

M. Sahut a fait, dans un langage aussi clair qu'intéressant, une conférence sur la viticulture pratique. Nous allons tâcher de résumer d'une manière à la fois brève et complète les paroles du savant conférencier :

Reconstituez vos vignobles, nous a-t-il dit, car c'est de là que dépend la richesse de la France ; mais dans quelles conditions devez-vous faire cette reconstitution ? Voilà le point délicat que nous allons examiner ensemble.

Ne connaissant pas suffisamment la nature de votre sol, je n'essaierai pas de vous donner un conseil qui pourrait être préjudiciable à vos intérêts, je me bornerai à vous signaler ce que nous avons fait dans l'Hérault, pour que vous puissiez l'appliquer par analogie dans vos champs.

L'oïdium fit son apparition en France en 1852. L'année suivante, le mal prenait les proportions d'un fléau ; ce qui le prouve, c'est que la production de l'Hérault, qui était de 4 à 5 millions d'hectolitres de vin en 1852, s'abaissa en 1853, à un million. Par le souffrage, l'oïdium fut combattu avantageusement et le relèvement de la production vinicole a lieu jusqu'en 1869.

A cette époque, nous nous trouvons en présence d'un fléau nouveau, autrement terrible et redoutable, le phylloxéra, qui a fait son apparition le 15 juillet 1868, il y a 23 ans.

Pour la seconde fois, l'intéressant conférencier, qui nous a attachés à ses lèvres, s'écrie : Reconstituez vos vignobles, et il ajoute : avec M. Jules Guyot, cet autre apôtre de la viticulture, je vous dirai que le relèvement de la viticulture tient à la prospérité de la nation, et que la prospérité de la nation tient au relèvement de la viticulture. César lui-même, ce conquérant des Gaules, afin de subjuguier entièrement vos ancêtres du Quercy, ne les a-t-il pas contraints à détruire leurs vignes ? Ces paroles, prononcées d'une voix chaleureuse et vibrante, sont couvertes d'applaudissements.

En développant la viticulture, vous aiderez encore au relèvement de la France par la reconstitution de sa richesse territoriale ; et vous vous trouvez ici dans des conditions exceptionnelles de terrain et de climat. Les produits de vos anciennes vignes étaient remarquables et remarquables.

Examinons donc successivement : ce que nous avons fait ; ce que nous pouvons faire ; ce qu'il convient de faire.

marades. Il était rentré au campement après s'être couvert de gloire.

Le journal détaillait longuement les exploits du sergent Herz.

— Il vit ! s'écria-t-elle folle de joie, il vit !... mais alors je ne veux plus mourir...

Son mouvement de bonheur fut de courte durée ; un nuage noir passa devant ses yeux et elle murmura avec amertume :

— Je ne veux plus mourir !... mais comment faire pour vivre ?...

Elle jeta autour d'elle un regard morne, se demandant si après tant d'épreuves, la Providence ne viendrait pas enfin à son secours. Tout était désert.

On n'entendait que le bruit de l'eau clapotant contre les piles du pont et, dans le lointain, le crieur de journaux dont la voix allait toujours en diminuant...

Puis raisonnèrent les pas cadencés d'un gardien de la paix. Rosa vit briller les galons du képi, les boutons de la tunique et le fourreau du sabre-baïonnette.

Elle eut une idée qu'elle hésita d'abord à mettre à exécution.

— Hélas ! pensa-t-elle, je n'ai plus que cette ressource, si je ne veux pas être arrêtée comme une vagabonde.

Et elle se dirigea vers l'agent.

(A suivre.) A. SIRVEN. ET A. SIEGEL.

De 1869 à 1875, l'Hérault a vu sa production osciller entre 12 et 15 millions d'hectolitres, et lorsque le phylloxéra fit tant que de détruire les vignes, il ne resta rien de celles-ci; comme preuve, la récolte des vieilles vignes était tombée à 2 millions d'hectolitres! c'était la ruine de l'Hérault.

C'est alors que les plants américains ont été introduits en France, et que les viticulteurs de l'Hérault se sont mis à reconstituer leurs vignobles avec ces plants. Malgré leur croyance que ces divers cépages seraient aussi faciles à cultiver que nos anciens plants français, ils n'ont pas tardé à reconnaître qu'ils se trompaient; que la question n'était plus aussi facile qu'ils l'avaient cru au début, et qu'il fallait procéder avec timidité, parce qu'on marchait vers l'inconnu. On reconnaissait déjà que chaque cépage avait ses préférences de sol et de climat; puisque le greffon lui-même avait aussi ses préférences d'adaptation au sujet.

Aujourd'hui la question s'éclaire, et l'Hérault a déjà reconstruit 150,000 hectares de vignes contre 225,000 qu'il avait avant l'apparition du phylloxéra.

La production de la présente année aurait été de plus de 10 millions d'hectolitres sans le déficit prévu et attribué aux causes climatiques ou aux maladies.

Que devez-vous donc faire ici pour reconstituer vos vignobles? dit le conférencier. Prendre l'Hérault pour modèle, ajoute-t-il.

Comme les viticulteurs de ce département, au début, vous manquez d'expérience et vous simplifiez votre travail par la plantation des producteurs directs, parce que vous y trouvez une économie. Vous vous trompez comme on s'est trompé dans l'Hérault. Faites le sacrifice de vos producteurs directs; le salut est dans le greffage qui donne à la fois quantité et qualité.

Beaucoup de producteurs directs sont déjà abandonnés, et parmi les plus estimés, l'Herbemont et le Jacquez donnent des produits très inférieurs; pour l'un, le raisin ne mûrit pas ou mûrit mal; pour l'autre, le vin qu'il produit n'est pas buvable et la coloration qu'il donne dans les coupages ne dure pas.

La question du greffage est délicate à tous égards et doit vous préoccuper; son succès dépend d'abord de l'adaptation du producteur au climat et au sol, et ensuite de l'adaptation du greffon au sujet. Dans les lieux où ce choix a été fait avec discernement, on peut marcher avec certitude. Ici l'intéressant conférencier cite à l'appui les résultats obtenus dans le Lot par M. le député Rey, qui a vu ses greffons d'Auxerrois sur York-Madeira prospérer dans des terrains d'alluvion quarzeux, rougeâtres, dans lesquels le châtaignier prospère, tandis que d'autres greffons d'Auxerrois sont restés totalement réfractaires sur Riparia.

Les mêmes résultats peuvent se produire à Souillac, dans des terrains calcaires, à sol perméable, mais pas trop ferrugineux. Du reste, l'expérience a déjà dû démontrer quels sont, pour votre région, les meilleurs porte-greffes. Quant aux greffons, greffez vos anciens plants, vous éviterez ainsi tous les aléas de l'inconnu et les déceptions qui en résultent.

Le cépage Henry-Bouchet, qui a donné des résultats magnifiques au début, tend à être abandonné; il est sujet à l'antracnose et dépérit. Si cette même maladie atteignait vos vignobles, vous vous en défendriez avec succès en badigeonnant, au printemps, avant la pousse, le bois malade avec la solution suivante, que vous emploieriez tiède: Pour 100 litres d'eau, 15 kilogr. sulfate de cuivre, 25 kilogr. sulfate de fer, 10 kilogr. de chaux.

Maintenant, quel est le meilleur mode de greffage, celui que vous devez employer de préférence à tout autre parce qu'il donne de meilleurs résultats et assure, à conditions égales, un plus grand nombre de reprises? Eh bien, ce mode de greffage est le greffage à l'anglaise; il est supérieur au greffage en fente; ayez ensuite une pépinière où vous élèverez vos plants et où vous prendrez l'année suivante, pour planter à demeure, ce qui sera bon et sain. Vous aurez ainsi des plantations homogènes, vigoureuses et peu ou pas de manquants. Si vous greffez à demeure, vous aurez de nombreux vides et votre plantation ne sera plus homogène. Il est constaté que le greffage à demeure donne 40 p. 100 de soudures laissant à désirer et un résultat de production inférieure de 20 à 25 p. 100. Créez chez vous des pépinières, vous obtiendrez des résultats surprenants, qui seront exclusivement dus à ce fait, que les racines de ces plants n'auront jamais souffert. Si vous manquez d'ouvriers pour le greffage sur table, nous dit M. Sahut, et c'est par là qu'il termine, créez des écoles de greffage. Dans vos réunions du soir, pendant les longues veillées d'hiver, apprenez à vos voisins à greffer à l'anglaise; deux ou trois heures suffisent pour cela; que les hommes de bonne volonté se dévouent et ils transformeront ainsi le pays en pays de vignoble.

Ces paroles sont couvertes d'applaudissements.

M. Gaby, président, se faisant l'interprète

des sentiments de l'auditoire, remercie l'orateur de la conférence qu'il vient de donner et qu'il a su rendre à la fois si instructive et si attrayante.

Le rapporteur,

Marquis de CARDAILLAC.

La Trayne, 29 septembre 1891.

Variétés

Miers et ses environs

(Suite et fin)

Quand le touriste en a assez du monde souterrain, il visite les gorges d'Autoire ou celles de l'Alzour, et revient le soir prendre son dernier verre d'eau en s'écriant qu'il n'a jamais rien vu de plus merveilleux! Il est certain qu'il est plus difficile de trouver quelque spectacle plus majestueux que cette vallée d'Autoire avec sa cascade qui s'échappe mollement entre les rochers noirs et anguleux en écharpe argentée. Et son « Château des Anglais » bâti au temps de la guerre de cent ans, dans le roc, sous une montagne, et dominant la vallée, comme il frappe l'imagination de celui qui l'aperçoit pour la première fois.

Et, si le buveur d'eau de Miers aime le moyen-âge, s'il se plaît à admirer les vieux châteaux-forts, il en trouve qui sont presque intacts sur les bords de la Dordogne: les châteaux de Castelnau et de Loubressac notamment, sont des pages d'histoire écrites en pierres. Sans doute il sont mal entretenus, sans doute plus d'un tour est lézardé, et plus d'un fossé est à moitié comblé; néanmoins il en reste assez pour faire comprendre le passé. Comme on devine aisément les querelles sanglantes et les rivalités des seigneurs de Castelnau et de Loubressac, en regardant ces deux énormes repaires de la féodalité. Les vieux barons sont morts. Les vassaux sont morts. Mais ces amas de pierres, ces murs crénelés, attestent la vie qui régnait là, il y a cinq ou six siècles!

Veut-on se reposer la vue plus agréablement et avoir des idées plus gaies, plus jeunes? Alors il faut se faire conduire à Carennac ou à Montvalent sur les bords de la Dordogne.

A Carennac, la vue est splendide, la vallée y est d'une richesse inouïe. L'on sort du Causse pauvre et triste pour rentrer dans un pays de cocagne. On y trouve toutes les richesses d'un terrain plantureux: la vigne, les fruits les plus divers, les céréales, les prairies, de longues files de ces longs peupliers qu'a perdus le Limousin. On y trouve aussi un vieux château, le berceau de Salignac-Fénelon; on vous y montre même encore sa chambre à coucher et en face dans une de ces charmantes files qui forment les bras de la rivière, la fameuse île de Calypso, où le précepteur du duc de Bourgogne a écrit les plus attrayantes pages de son Télémaque.

A Montvalent, si la vallée est moins étendue, le sol n'en est pas moins riche: au-dessus de la Dordogne, des montagnes à pic coupées sur le flanc par la voie ferrée de Saint-Denis à Souillac. Les corniches nichent par milliers dans les rochers de Gluge. Au pied s'étalent les cultures les plus variées et les plus riches: le tabac, des fruits délicieux. Les pêcheurs abondent sur les bords de la rivière, et approvisionnent du produit de leurs pêches la Corrèze et même Limoges.

Celui qui veut suivre le cours de la Dordogne arrive entre les peupliers et les saules qui ombragent les rives à Meyronne et à Creis. Creis est le jardin des melons. Tous ces cucurbitacés qui se consomment par wagons en ce moment, viennent de ce pays. — A Meyronne, le coup d'œil est ravissant à voir, son majestueux pont suspendu et ses rochers à pic taillés comme une lame de rasoir; on se croirait au bout du monde. Il semble impossible d'en sortir, et cependant la Dordogne a su y trouver un passage suffisant. Si l'on ne veut pas aller plus loin, on remonte à Alviagnac par la plus jolie route qu'ait créée jamais le service des ponts et chaussées. Elle est si agréable cette route qu'on l'a appelée « la route mignonne ».

Mais il est temps de m'arrêter et après avoir visité la source sulfatée sodique de Miers, j'ai dû reprendre le chemin du Limousin espérant que, comme l'a annoncé le docteur Paul Constantin, Miers-Alviagnac va devenir le Karlsbad français!...

J'aurais voulu cependant dire quelques mots du fameux gouffre de Padirac, situé à six kilomètres d'Alviagnac, mais n'y il a rien à glaner après M. Martel qui a fait à deux reprises une descente périlleuse dans ce puits merveilleux. Il suffit, d'ailleurs, de lire le numéro du *Tour du Monde* où se trouvent si bien mises en relief (1890) les péripéties émouvantes d'une excursion souterraine qui dura seize heures!

L. D.

A LOUER
UN APPARTEMENT
RESTAURÉ A NEUF
Maison LUTZY, aux Hortes

FAITS DIVERS

Le naufrage du « Jeune-Benoni »

Le brick français *Jeune-Benoni* a fait naufrage lundi, près de l'île de Wight. Voici sur ce sinistre les détails qui nous parviennent:

Le bateau était parti pour Brest avec un chargement d'engrais; après avoir doublé le cap Catherine, il se trouva en plein courant qui le menait sur des écueils. Le capitaine fit une fausse manœuvre et le brick, pris entre deux lames, fut renversé par une vague qui jeta par dessus bord cinq ou six hommes de l'équipage. Le capitaine était au nombre des victimes.

Cette catastrophe est arrivée à six ou sept cents mètres de la côte, en présence d'un nombre considérable de spectateurs. La vague qui avait causé le sinistre renversa encore un canot dans lequel les naufragés essayaient de grimper. Un seul survivant s'était cramponné aux agrès, mais le brick était tellement battu par les vagues que le malheureux ne devait pas tarder à être entraîné dans la mer avec le bateau désemparé.

Les pêcheurs de la côte, qui avaient assisté sans espoir à la terrible scène, s'efforcèrent alors de sauver le seul survivant de cet horrible drame. Trois fois des lignes de sauvetage lui furent lancées sans qu'il pût les saisir. Enfin, on le vit s'attacher à un cordage et sauter dans la mer. Quelques instants après il touchait la terre.

Il y était à peine que le *Jeune-Benoni* se brisait en morceaux et était submergé.

Le marin qui a été ainsi sauvé était le second du *Jeune-Benoni*; il était épuisé de fatigue. Ses premières paroles ont été pour déplorer la perte de ses camarades, tous parents les uns des autres.

Terrible explosion

Arras, 20 octobre.

Une explosion vient de se produire aux usines de Marquise. Une poche contenant 7,000 kilog. de fonte en ébullition s'est trouée et la fonte a coulé dans une plaque tournante remplie d'eau, ce qui a occasionné une explosion. La poche dans laquelle se trouvait la fonte liquide a été projetée à huit mètres de hauteur, et la plaque tournante entièrement brisée.

Cinq ouvriers ont été brûlés aux pieds et au visage, mais leur état n'est pas grave. Les pertes matérielles sont d'environ 2,000 fr.

Un drame de l'adultère

Un drame vient de se dérouler à Châtel-Guyon, près de Riom. Un nommé Bonnard, coiffeur, âgé de trente-deux ans, tenait, outre son établissement de coiffure, une buvette.

Mme Eugénie Bonnard, sa femme, âgée de trente ans, brune assez jolie, aidait son mari dans la direction de ces deux industries; elle s'en laissait assez facilement conter, disait-on.

Bonnard avait à son service un nommé Bigay, âgé de vingt-quatre ans, sorte de lovelace qui remarqua bien vite que sa patronne avait pour lui des attentions qu'on n'a généralement pas pour un domestique. De son côté, il se montrait très empressé et plein d'égards pour sa patronne. Cette attitude faisait dire à Bonnard:

— Maintenant, je ne crains plus de m'absenter, j'ai là un garçon qui ne laissera pas ma femme embarrassée et qui me remplacera avantageusement.

Samedi matin, Bonnard se rendit à Clermont pour affaire; le soir, sa femme ne le voyant pas arriver par le dernier train, pensa qu'il coucherait à Clermont, et se croyant parfaitement libre jusqu'au lendemain, elle fit dresser le couvert dans sa chambre et y soupa en compagnie de son garçon.

Bonnard, qui était revenu par le train, mais qui avait manqué le courrier de Riom à Châtel-Guyon, fit le trajet à pied et arriva à son domicile vers onze heures du soir. Apercevant de la lumière dans la chambre de sa femme, il eut des soupçons et alla écouter à la porte de la pièce où dînaient les deux amoureux.

Ce qu'il entendit était concluant; il n'y avait pas à se faire d'illusion. Il se rendit alors sans bruit dans sa salle à manger, prit un revolver dans le tiroir du buffet, revint vers la chambre dont la porte n'était pas fermée à clé et l'ouvrit brusquement.

Les deux amants se levèrent d'un bond, atterrés, les regards éfarés, n'osant bouger. Bonnard la figure blême, les traits contractés, abassa son arme mit sa femme en joue et fit feu; la malheureuse tomba foudroyée le cœur traversé par une balle. Bigay fit un mouvement en avant pour se jeter sur Bonnard, mais celui-ci ne lui en donna pas le temps, il fit feu une autre fois et Bigay tomba à son tour la poitrine trouée. Il eut cependant encore la force de se relever et de se jeter sur son adversaire pour le désarmer; mais un flot de sang lui monta à la gorge, il sortit de la maison en trébuchant et alla tomber devant la devanture du café de la Restauration, qui se trouve en face de la demeure des époux Bonnard. On lui prodigua les soins les plus empressés. Le médecin appelé en toute hâte le fit transporter immédiatement à l'hôpital de Riom.

Les époux Bonnard ont trois enfants, trois garçons: L'aîné a dix ans, le cadet sept ans et le plus jeune cinq ans. Le meurtrier a été écorché à la maison d'arrêt de Riom. Une enquête est ouverte.

Accident de chemin de fer

Rouen, le 20 octobre.

L'express partant de Rouen à 8 heures 52 est arrivé à l'entrée du tunnel Sainte-Catherine, au raccordement des lignes de l'Ouest et du Nord,

au moment où un train de marchandises venait de la ligne du Nord.

Le mécanicien de ce train n'ayant pas observé les signaux, une collision s'est produite. L'express, heureusement, ne marchait pas à une grande vitesse à cet endroit.

Au moment où les deux locomotives allaient s'atteindre, un employé, nommé Legros, qui voyait que le mécanicien du train de marchandises n'avait pas observé les signaux, se précipita en avant avec son drapeau rouge et manœuvra les signaux pour l'express. C'est grâce à cette intervention que la collision a été moins grave qu'on pouvait craindre.

Les deux locomotives sont arrivées l'une contre l'autre et ont été éventrées.

Le mécanicien du train express a été légèrement contusionné à la figure et au poignet.

Dans le train-express se trouvaient notamment M. Lesouff, sénateur, M. Lebon, député, ainsi que M. Jaconnet, directeur des télégraphes de la Seine-Inférieure.

M. Jaconnet était dans une voiture de première classe en tête. Il avait la tête à la portière, il a vu que la collision allait se produire; à sa grande surprise, il n'y a eu qu'un choc insignifiant. La même impression a été ressentie par les autres voyageurs.

La voie est complètement obstruée.

Accident dans des ménageries

Buda-Pesth 20 octobre,

Un accident s'est produit dans la ménagerie de Newpesth. Un enfant s'étant approché trop près de la cage d'un lion, fut grièvement blessé par l'animal, qui lui arracha une partie du cuir chevelu. A cette vue, les spectateurs, croyant que le lion avait brisé les barreaux de sa cage, se précipitèrent en masse vers la sortie.

Un certain nombre de personnes ont été blessées.

Belgrade, 20 octobre,

Le dompteur de la ménagerie du Montenegro, qui est installée ici, a été déchiré dans la cage aux tigres à la représentation d'hier soir.

THÉÂTRE DE CAHORS

Tournées artistiques de M. St-Omer

Dimanche 25 octobre 1891

UNE SEULE REPRÉSENTATION DE

NINICHE

Comédie-Opérette en 3 actes de MM. Hennequin et Millaud, musique de M. Boulard

M^{lle} Jane SEIGNARD

Remplira le rôle de NINICHE

Les Boussigneul

Comédie-Opérette en 3 actes

PILULES GICQUEL, la Boîte 1^f.50

Bourse de Paris

Cours du 21 octobre 1891

RENTES

3 0/0 perpétuel.....compt.	96 15
3 0/0 amortissable.....compt.	95 10
3 0/0 Emprunt 1891.....compt.	96 50
4 1/2 0/0 1883.....compt.	106 »

Valeurs Françaises

ACTIONS

BANQUE DE FRANCE.....	4650 »
CREDIT FONCIER.....	1255 »
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE.....	481 25
COMPTOIR N ^o D'ESCOMP ^t	545 »
EST (Chemin de Fer).....	911 25
LYON.....	1496 25
MIDI.....	1295 »
NORD.....	1785 »
ORLÉANS.....	1500 »
OUEST.....	1035 »
GAZ, C ^{ie} parisienne.....	1420 »
CANAL DE SUEZ.....	2790 »
CANAL DE PANAMA.....	28 »
Etablissements DECAUVILLE.....	322 50

BULLETIN FINANCIER

du 21 octobre 1891

Le marché a beaucoup de peine à retrouver son assiette. Les vendeurs n'ont pas désarmé et ils sont aidés, il faut bien le dire, par la tenue toujours hésitante des places étrangères.

Les escomptes qui ont lieu sur la rente depuis quelques jours sont sérieux, et il ne faudrait pas croire, comme on se plaît à en répandre le bruit, que les inscriptions reviendront en liquidation sous forme de livraisons.

De nouvelles, il n'en circule pas de sérieuses, on traverse une nouvelle période d'acalmie et c'est tout. Le 3 0/0 est à 96.10, le nouveau à 95.05.

Les efforts des baissiers portent surtout en ce moment sur les actions de nos grandes sociétés de crédit. Il nous semble cependant que cela n'a aucune raison d'être.

Une certaine catégorie de spéculateurs vend périodiquement du Foncier, le bénéfice qu'il en retire ne doit pas les enrichir. Le Foncier est à 4240. 75. La Banque de Paris fait 755. le Lyonnais 800.

Les fonds étrangers ne sont pas brillants. L'Italien qui devrait être à d'autres cours finit à 90.22 1/2. Il est entraîné par la lourdeur générale. La rente extérieure s'alourdit à 67 15/16.

En Banque, les valeurs de cuivre sont calmes, la tendance est toujours la même. L'Alpine tend à reprendre. L'action Exploisif Fortis est à 33.75

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant quatre itinéraires différents, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Les prix de ces billets sont les suivants :
1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 225 fr. — 2^e classe 170 fr. — Durée de validité : 45 jours.
2^e, 3^e et 4^e itinéraires : 1^{re} classe, 180 fr. — 2^e classe 135 fr. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Enfin, il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduits de 25 %, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

Billets d'aller et retour de Familles pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Pau, Biarritz Salies-de-Béarn

Tarif spécial A n° 34 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re} et 2^e classes sont délivrés à toutes les stations du réseau d'Orléans avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours.

Toute l'année, pour Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary, Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif légal d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et

retour compris, sera d'au moins 500 kilomètres.
Pour une famille de 3 personnes 25 %
— 4 — 30 %
— 5 — 35 %
— 6 — et plus 40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

Excursions aux Stations d'hiver des Pyrénées

Arcachon, Pau, Biarritz Salies-de-Béarn

Tarif spécial A n° 11 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Pau, St-Jean-de-Luz et Salies-de-Béarn.

Durée de validité : 10 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une Gare située à 500 kil. au moins de la station hivernale, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'Aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de 5 jours, moyennant le paiement aux administrations pour chaque fraction indivisible de 5 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

MASSARTIC (Gers)

Depuis près de deux mois, j'avais de la fièvre, un grand mal de tête ; j'avais dans les bras des douleurs telles, qu'il m'était impossible de travailler. J'ai pris une boîte de vos **Pilules Giequel**, et maintenant je me trouve complètement guéri. Je vous prie de m'envoyer une autre boîte de ces bonnes **Pilules Giequel** (à 1 fr. 50), afin de conserver ma santé aussi bonne qu'elle est en ce moment.

DUBUC, tonnelier.

A. M. Giequel, pharmacien de 1^{re} classe, à Paris.

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul et dans toutes les bonnes Pharmacies.

LA POUPEE MODELE

Journal des petites filles

PARIS : 7 FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS : 9 FRANCS.

La *Poupée modèle*, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le *Journal des Demoiselles*, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la *Poupée*, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques la mère y trouve maints renseignements utiles, et l'enfant des lectures attachantes, instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en rendre compte.

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour poupée que contient chaque numéro, la *Poupée modèle* envoie également un joujou aisé à construire : Figurines à découper et à habiller, — Cartonnages instructifs, — Musique, — Gravures de Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs. — Surprises de toutes sortes, etc., etc.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIERY, Directeur du Journal

ENCYCLOPÉDIE

LA GRANDE ENCYCLOPÉDIE forme environ 25 vol. gr. in-8 colombier de 1200 pages, ornés de nombreuses illustrations et cartes en couleurs hors texte. Elle se publie par livraisons de 48 pages paraissant chaque semaine alternativement **UNE** le jeudi, **DEUX** le jeudi suivant, soit **SIX** livraisons par mois ou **TROIS** volumes par an.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues aux prix de

Broché : 600 fr., payables 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant
Relié : 750 fr., payables 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant

UNE FEUILLE SPÉCIMEN EST ENVOYÉE GRATUITEMENT SUR DEMANDE

DEMANDEZ chez tous les LIBRAIRES et à l'imprimerie Layout, rue du Lycée (Cahors).

La petite Carte de poche DU LOT

TABLEAU de la Marche des Trains sur la Nouvelle ligne de TOULOUSE-MONTAUBAN-BRIVE, à partir du 1^{er} Juillet 1891.

De Paris à Toulouse					De Toulouse à Paris					
	Expr. 1 ^o , 2 ^o , 3 ^o cl.	Expr. 1 ^o , 2 ^o , 3 ^o cl.	Expr. 1 ^o , 2 ^o , 3 ^o cl.	Express 1 ^{re} classe.		Expr. 1 ^o , 2 ^o , 3 ^o cl.	Expr. 1 ^o , 2 ^o , 3 ^o cl.	Expr. 1 ^o , 2 ^o , 3 ^o cl.	Express	Omnibus.
PARIS.....	départ. 12 ^h m.	9 ^h m.	3 ^h 10s.	7 ^h 40s.	—	TOULOUSE.....	départ. 2 ^h 25m.	2 ^h 30m.	6 ^h 30m.	6 ^h 15m.
BRIVE.....	arrivée. 12 40	6 21	7 40	5 8	Omnibus	MONTAUBAN.....	3 24	4 30	7 30	7 30
	départ. 1 10	6 45	7 50	5 17	7 ^h 5	Fonneuve.....	—	4 43	—	7 43
Noailles.....	1 25	—	8 5	—	7 20	Albias.....	—	4 51	—	7 51
Chasteaux.....	1 35	—	8 15	—	7 30	Réalville.....	—	4 59	—	7 59
Gignac-Cressensac.....	1 48	—	8 28	—	7 43	Caussade.....	3 49	5 11	7 58	8 11
SOULLAC.....	arrivée. 2 8	7 26	8 48	5 58	8 3	Borredon.....	—	5 21	—	8 21
	départ. 2 14	7 29	8 53	6 1	8 11	Montpezat.....	—	5 38	—	8 38
CAZOULÈS.....	arrivée. 2 21	—	9 —	—	8 18	Lalbenque.....	—	5 53	—	8 54
	départ. 2 22	—	9 1	—	8 21	Cieurac.....	—	6 1	—	9 2
Lamothe-Fénelon.....	2 35	—	9 14	—	8 34	Sept-Ponts.....	—	6 13	—	9 14
Nozac.....	2 45	—	9 24	—	8 44	CAHORS.....	arrivée. 4 32	6 21	8 46	9 22
GOURDON.....	3 »	8 »	9 36	6 32	8 58		départ. 4 38	6 30	8 54	9 30
Saint-Clair.....	3 10	—	9 46	—	9 8	Espère.....	—	6 44	—	9 44
Dégagnac.....	3 22	—	9 58	—	9 20	Saint-Denis-Catus.....	—	6 57	—	9 57
Thédirac-Peyrilles.....	3 33	—	10 9	—	9 31	Thédirac-Peyrilles.....	—	7 11	—	10 11
Saint-Denis-Catus.....	3 45	—	10 20	—	9 43	Dégagnac.....	—	7 20	—	10 20
Espère.....	3 54	—	10 29	—	9 52	Saint-Clair.....	—	7 29	—	10 29
CAHORS.....	arrivée. 4 5	8 41	10 40	7 13	10 3	GOURDON.....	5 23	7 44	9 43	7 23
	départ. 4 20	8 47	—	7 20	10 3	Nozac.....	—	7 53	—	7 32
Sept-Ponts.....	4 31	—	—	—	7 25	Lamothe-Fénelon.....	—	8 2	—	7 42
Cieurac.....	4 47	—	—	—	7 37	CAZOULÈS.....	arrivée. —	8 11	—	7 52
Lalbenque.....	4 56	—	—	—	7 55		départ. —	8 13	—	7 54
Montpezat.....	5 7	—	—	—	8 4	SOULLAC.....	arrivée. 5 47	8 20	10 7	8 2
Borredon.....	5 20	—	—	—	8 15		départ. 5 50	8 25	10 11	8 8
Caussade.....	5 31	9 31	—	8 4	8 29	Gignac-Cressensac.....	—	8 54	—	8 40
Réalville.....	5 40	—	—	—	8 40	Chasteaux.....	—	9 5	—	8 51
Albias.....	5 48	—	—	—	8 50	Noailles.....	—	9 13	—	9 »
Fonneuve.....	5 56	—	—	—	9 7	BRIVE.....	arrivée. 6 32	9 28	10 55	9 16
MONTAUBAN.....	6 11	9 58	—	8 30	9 23		départ. 7 1	—	11 5	12 49
TOULOUSE.....	arrivée. 7 55	11 10	—	9 29	—	PARIS.....	arrivée. 4 37 ^m	—	10 21 ^m	11 38.

Chemin de fer d'Orléans

HORAIRE DES TRAINS

De CAHORS à LIBOS

	Omnibus	Poste.	Omnibus
CAHORS. — D.	6 ^h 40	12 ^h 50	6 ^h 39
Mercuès.....	6 54	1 4	6 53
Arrêt Douelle	6 58	—	6 57
Parnac.....	7 5	1 15	7 4
Luzach.....	7 44	1 22	7 11
Castelfranc.....	7 25	1 35	7 23
Arrt Prayssac	7 28	—	7 26
Puy-l'Évêque.....	7 36	1 46	7 34
Duravel.....	7 43	1 54	7 41
Soturac-Touzac	7 51	2 3	7 49
Fumel.....	8 »	2 13	7 58
LIBOS. — A.	8 6	2 19	8 4
BORDEAUX. — D.	8 11	3 11	8 45
PARIS. — Arr.	11 37	4 37	10 21

De LIBOS à CAHORS

	Poste.	Omnibus.	Omnibus.
PARIS. — D.	5 ^h 50	12 ^h 50	7 ^h 42
— Express.	7 40	—	12 45
BORDEAUX. — D.	» »	6 10	3 34
LIBOS. — D.	8 53	3 30	9 5
Fumel.....	8 44	3 38	9 21
Soturac-Touzac	8 54	3 50	9 11
Duravel.....	8 59	3 59	9 28
Puy-l'Évêque.....	9 6	4 8	9 35
Arrt Prayssac	9 13	—	9 42
Castelfranc.....	9 19	4 23	9 48
Luzach.....	9 29	4 36	9 58
Parnac.....	9 37	4 46	10 6
Arrêt Douelle	9 42	—	10 11
Mercuès.....	9 47	4 57	10 16
CAHORS. — A.	9 59	5 15	10 32

De CAHORS à CAPDENAC

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.
CAHORS. — D.	7 ^h 45	11 ^h 30	5 ^h 23
Arcambal.....	8 4	12 4	5 42
Vers.....	8 12	12 21	5 30
Saint-Géry.....	8 20	12 38	5 37
Conduché.....	8 32	1 5	6 9
St-Cirg, halte.	8 38	1 14	6 15
St-Martin-Lab.	8 48	1 35	6 21
Calvignac, hal.	8 55	1 44	6 31
Gajac.....	9 3	2 10	6 44
Monthou, hal.	9 13	2 24	6 54
Troiac.....	9 27	2 45	7 5
Lamadelleine.....	9 39	3 10	7 15
CAPDENAC. — A.	9 51	3 26	7 27

De CAPDENAC à CAHORS

	Omnibus.	Omnibus.	Omnibus.
CAPDENAC. D.	7 47	11 ^h 30	5 ^h 25
Lamadelleine.....	7 59	11 54	5 34
Troiac.....	8 10	12 30	5 46
Monthou, hal.	8 18	12 36	5 54
Cajac.....	8 30	12 52	6 5
Calvignac, hal.	8 40	1 6	6 15
St-Cirg, halte.	8 49	1 26	6 25
Conduché.....	8 57	1 37	6 33
Gajac.....	9 5	1 55	6 39
Saint-Géry.....	9 18	2 22	6 53
Vers.....	9 23	2 35	6 58
Arcambal.....	9 31	2 56	7 6
Cabessut, halte.	9 41	3 10	7 16
CAHORS. — A.	9 49	3 20	7 24

GUÉRISON

Certain et Radicale de toutes les Affections de la Peau DARTRES, ECZÉMAS, ACNÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPÈS, LUPUS, etc.

PLAIES et ULCÈRES VARIEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres. Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LENOIR, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

A VENDRE

Un Phaéton, en très bon état, avec capotage, pouvant se déplacer. S'adresser à M. Gras, bourelier à Castelnau-Montriat.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.

École de Notariat de Toulouse

DIRECTION : Rue des Lois, 32

PROFESSEURS :

Cours théoriques : M. GUIRAUDUE, Docteur en droit, ancien Notaire, Avocat.
Cours d'actes et d'application : M. CHAYROU, ancien Principal clerc de Notaire, à Paris.
Cours d'Enregistrement : M. NOUBLET, ancien Receveur de l'Enregistrement et des Domaines.
Cours de liquidation (le jeudi matin) : M. CHAYROU.

Ouverture des Cours : le lundi 2 novembre 1891

L'enseignement complet dure une année. — Les cours sont de 4 heures par jour et ont lieu le matin de 8 à 10 h., et le soir de 4 à 6 h. — Autant que possible, les demandes d'inscription doivent être adressées avant le 15 octobre. La circulaire et le programme de l'enseignement sont envoyés à toute personne qui en fait la demande à M. Chayrou, Directeur de l'École de Notariat, rue des Lois, 32, Toulouse.